

Extrait du Spyworld Actu

<http://ks3094133.kimsufi.com/spip.php?article6975>

De retour d'Irak via Damas, un Français est en garde à vue à la DST

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : samedi 16 février 2008

Spyworld Actu

Les aventures de Peter Cherif en Irak viennent de s'achever. Après plusieurs années passées dans la région, notamment comme prisonnier, le Français vient de rentrer au pays. Arrivé à l'aéroport de Roissy par un vol régulier en provenance de Damas, mercredi 13 février, il a été aussitôt interpellé par la direction de la surveillance du territoire (DST) et placé en garde à vue.

Il devrait être présenté au juge d'instruction antiterroriste Philippe Coirre et mis en examen dans le cadre de l'enquête sur les "filières irakiennes". Le procès au terme de cette instruction est prévu du 19 au 28 mars, mais le cas de Peter Cherif a été disjoint.

Son retour en France - qu'il "a lui-même souhaité", précise son avocat, Me Eric Plouvier - a été organisé par l'ambassade de France en Syrie. Le 6 mars 2007, Peter Cherif s'était échappé de la prison de Badouche, où il purgeait sa peine, à la faveur d'un assaut conduit par des combattants islamistes. La DST s'évertue à présent à remplir les cases vides dans son parcours. Qu'a-t-il fait depuis cette date ? Etait-il en Irak ou en Syrie ? A-t-il combattu contre les soldats américains ? Arrêté le 2 décembre 2004 par les forces américaines dans les environs de Fallouja, Peter Cherif a été détenu pendant seize mois sans se voir notifier de charge. Selon les informations recueillies par le ministère des affaires étrangères, il aurait été d'abord incarcéré au camp Bucca, proche de Bassora, dans le sud du pays, puis transféré en août 2005 à la prison d'Abou Ghraib, près de Bagdad.

Le 3 juillet 2005, le tribunal correctionnel de Bagdad a condamné Peter Cherif à quinze ans de prison pour simple franchissement illégal de frontière. Entré de façon clandestine en Irak, ne disposant pas de papiers d'identité au moment de son arrestation, Peter Cherif a expliqué au cours de l'instruction, selon l'arrêt du tribunal, qu'il voulait s'engager dans une mission humanitaire. Il dit n'avoir jamais appartenu à un mouvement terroriste, ni utilisé d'armes.

La famille Cherif avait saisi le Quai d'Orsay en décembre 2005 pour solliciter la protection consulaire.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/societe/artic...>